

M. V. I., rector sanctuarii sub titulo SSmi Rosarii erecti in loco vulgo dicto Cap de la Madeleine, in regioni Canadensi, ad pedes Sanctitatis vestræ humillime provolutus, enixe petit dispensationem super inscriptione nominum pro iis fidelibus quibus imponitur scapulare Immaculatæ Conceptionis.

Et Deus....

Commendo pro gratia.

Josephus Lemius, O.M.I.,

proc. generalis.

Ex Secria S. C. Indulg., die 22 nov. 1904.

Non indigere.

Traduction:

Très-Saint Père,

Prosterne très-humblement aux pieds de Votre Sainteté, Josephus Lemius, frère de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, et supérieur du Sanctuaire du T. S. Rosaire élevé au Cap de la Madeleine, Canada, demande instamment que les fidèles auxquels est imposé le scapulaire de l'Immaculée-Conception soient dispensés de faire inscrire leurs noms.

Signé: Joseph Lemius, O.M.I., proc. gén.

Il a été répondu par la secrétairerie de la Sacrée Congrégation des Indulgences, le 22 novembre 1904, que cette inscription *n'est pas nécessaire.*

"L'Almanach de Notre-Dame, premier du genre publié dans le pays. Jolie brochure de près de 100 pages. Très édifiant et très intéressant."